



Mairie
17, Route de Landerneau
29460 IRVILLAC
Téléphone : 02 98 25 83 56
Télécopie : 02 98 25 93 37
Courriel : info@irvillac.fr

KELEIER IRVILHAG

Les nouvelles d'Irvillac
Bulletin communal d'informations



Numéro 214

JANVIER 2021

Abonnez-vous à la newsletters, sur votre site www.irvillac.fr !

Blog Communal : « <http://irvillac.over-blog.com> »

Food-Trucks sur Irvillac

Atelier à pizza

Nathalie GAZET vous accueille le vendredi
entre 17h00 et 21h00.

Elle vous propose une grande variété de pizza.

06-34-01-37-10



*Suivant les directives liées au contexte sanitaire,
les horaires sont susceptibles d'être modifiés*

Crêpes à roulettes

Valérie HAMEL vous accueille les mardi et jeudi entre 15h00 et 18h00

Elle vous propose des crêpes et galettes à l'unité ou par lot.

06-30-72-70-53 / 02-98-25-85-56 / hamelvalerie@live.fr

Ze Guppy's Food

Nathalie MADEC vous accueille les 1^{er} et 3^{ème} dimanches du mois.

Elle vous propose plats mijotés, snack traditionnel et crèmes glacées à l'italienne.

07-67-604-903 / www.guppysfood.fr

JANVIER	L	M	M	J	V	S	D
					1	2	3
	4	5	6	7	8	9	10
	11	12	13	14	15	16	17
	18	19	20	21	22	23	24
	25	26	27	28	29	30	31

Bonne Année

2021

Bloavez Mad

Jean-Noël Le Gall, Maire d'Irvillac,
et le Conseil Municipal
vous présentent leurs Meilleurs Vœux.



Mairie d'Irvillac • 17, route de Landerneau • 29460 IRVILLAC
Tél. : 02 98 25 83 56 • E-mail : info@irvillac.fr • www.irvillac.fr



COMPTE-RENDU DE SEANCE DU 7 DECEMBRE 2020

En début de séance, dans le cadre du quart d'heure d'expression libre, Patrick LE HENAFF, Président de l'Association culturelle WAR HENTCHOU IRVILHAG, est intervenu pour exprimer le souhait de réouverture de la gare d'Irvillac, fermée en 1976. Patrick LE HENAFF a rappelé les démarches entreprises, sans succès auprès de la Région Bretagne, et souligné l'intérêt d'une réouverture de la gare pour permettre aux habitants de limiter leurs déplacements en voiture particulière pour se rendre à Landerneau, Brest ou Quimper. Le Maire, Jean Noël LE GALL lui a répondu que la commune soutiendrait toute initiative permettant la création d'une halte ferroviaire sur la commune et a indiqué qu'une demande serait faite prochainement à la Communauté de Communes dans cadre de l'élaboration du projet de territoire qui a notamment pour objectif de favoriser la mobilité.

La séance de Conseil s'est poursuivie par l'adoption par le Conseil Municipal d'un régime d'astreinte pour le personnel technique lors des alertes météorologiques. Le montant de l'indemnité d'astreinte allouée aux agents a été fixé à 116,20 € avec récupération des heures d'intervention d'une durée égale au temps de travail effectif majoré pour les heures de nuit et de week-end.

Les élus ont également approuvé la désignation d'un assistant de prévention pour assister et conseiller l'autorité territoriale en matière d'hygiène et de sécurité au travail du personnel communal. Samuel BOURDET, Secrétaire Général, ayant suivi une formation pour assurer cette fonction, sera nommé par arrêté pour assurer cette mission.

Le Conseil Municipal a ensuite autorisé le Maire à engager les dépenses d'investissement avant le vote du budget, dans la limite du quart des dépenses engagées en 2020.

L'ordre du jour s'est poursuivi par l'approbation d'une demande de subvention au titre de la Dotation des Territoires Ruraux (D.E.T.R.) pour la réalisation d'un projet de construction d'un nouveau bâtiment pour les services techniques de la commune sur un terrain communal situé à proximité du stade, près de l'aire de stockage des matériaux. Le montant de l'investissement a été estimé à 390 700 € HT.

Pour prévenir les dommages occasionnés aux immeubles situés dans le carrefour central du bourg, les élus ont également approuvé une proposition de la municipalité de mettre en place, sur les RD 47 et RD 33, une déviation du carrefour central du bourg pour les véhicules de transport de marchandises de plus de 3,5 tonnes, sauf pour les attelages agricoles et les dessertes locales.

Le Conseil Municipal a également approuvé le versement d'une subvention de 200 € pour venir en aide aux communes du VAR sinistrées par la tempête ALEX.

En questions diverses, Valérie LE CANON, Adjointe aux affaires sociales, a informé les élus des décisions prises par le CCAS pour soutenir les personnes les plus vulnérables pendant la crise sanitaire. Elle a également indiqué que les personnes âgées de plus 80 ans recevront un panier de produits locaux pour les fêtes de fin d'année.

Yann MONBEL, Conseiller délégué, chargé de la communication et de la vie associative, a également informé les élus de l'instauration d'un concours de décorations de Noël, récompensé par des lots destinés à soutenir le commerce local. Il a également précisé qu'un compte FACEBOOK sera ouvert par la commune pour permettre à la population d'être mieux informée des décisions prises par la municipalité dans les domaines de l'animation et de la vie associative.

La prochaine réunion de Conseil aura lieu le 18 février 2021 à 17H00.



Le mardi 29 décembre 2020, 50 jeunes garçons et filles, des U11 aux U15, de l'ES Mignonne se sont retrouvés au gymnase du Technopôle à Plouzané, pour passer une journée sous le signe de la cohésion et du sport.

Plusieurs activités sportives étaient proposées lors de cette journée : tennis de table, badminton, escalade et tennis-ballon, le tout encadré par 7 éducateurs du club, et entrecoupé d'une balade au Fort du Dellec après la pause déjeuner.

Malgré la présence d'un protocole sanitaire, avec le port du masque et le lavage des mains et équipements réguliers, les enfants et les éducateurs ont partagé unanimement de très bons moments amicaux et sportifs. En guise de cadeau de Noël, les enfants ont reçu un sachet de bonbons à la sortie du car.

La reprise des entraînements aura lieu dès la semaine de la rentrée scolaire.



Vie Associative



Pour bien commencer cette nouvelle année il ne paraît pas inutile de rappeler nos plages d'ouverture et les nouveaux services offerts aux lecteurs.

La permanence du mercredi reprend de 17H45 à 19H

En raison du couvre feu, la permanence du mercredi est avancée de 16h45 à 17h45 jusqu'à nouvel ordre.

La permanence du samedi retrouve ses horaires habituels : 10H à 11H30.

Ces jours là les lecteurs peuvent venir choisir leurs livres comme d'habitude.

Toutes les dispositions anti Covid exigées sont mises en œuvre pour assurer le respect des gestes barrière et la sérénité de tous.

Deux nouveaux services:

* En allant sur le catalogue en ligne vous pouvez maintenant réserver vos prochaines lectures (sauf livres jeunesse)
Vous récupérerez vos livres réservés le mercredi ou le samedi indifféremment.

* Si vous ne souhaitez pas venir manipuler les livres ou parcourir les rayons de la bibliothèque...

Toujours sur le catalogue en ligne vous pouvez maintenant effectuer une commande et prendre RDV pour venir chercher vos livres le mercredi. (sauf livres jeunesse)

Les permanences du lundi restent malheureusement suspendues. Les dispositions liées à la mise en « quarantaine » des ouvrages rendus ainsi que le manque de bénévoles ne nous permettent pas d'établir ce temps d'ouverture pour l'instant.

Malgré la crise sanitaire et son lot d'inquiétudes il est permis d'espérer que 2021 soit une meilleure année et que tous les lecteurs reviennent bientôt à la bibliothèque. Bonne année donc à toutes et à tous ainsi qu'à tous les vôtres.

Coordonnées : 02 98 25 98 56, bibliotheque.irillac@gmail.com

COMMUNIQUE DE L'U.N.C. IRVILLAC

En raison de la crise sanitaire, l'Assemblée Générale, qui doit avoir lieu courant janvier, est reportée à une date ultérieure. Les adhérents sont néanmoins invités à venir régler en Mairie leur cotisation pour l'année 2021.

Le Président de l'UNC IRVILLAC
Sébastien LE BLAVEC

Informations diverses

Sapin malin !

**POUR QUE
VOTRE SAPIN
CONTINUE À BRILLER,
FAITES LE BROYER !**

DU 06 AU 16 JANVIER 2021

**CONSULTEZ LES DATES ET LIEUX
DES 13 SITES DE BROYAGE SUR :**

WWW.PAYS-LANDERNEAU-DAOULAS.FR



Communiqué de presse

A Landerneau, le 8 décembre 2020

Les cafés des aidants se poursuivent en 2021

A partir de janvier, les cafés des aidants poursuivent leurs cycles de rendez-vous mensuels gratuits, en libre accès. Le café du mois de janvier est fixé le jeudi 7 janvier sur « l'importance de se maintenir en santé ».

Le café des aidants, c'est quoi ?

Le café des aidants permet aux aidants du territoire de la Communauté de Communes de se retrouver chaque mois gratuitement pour partager un café autour d'une thématique commune.

Ces rencontres mensuelles sont organisées depuis 2016 par le CLIC du pays de Landerneau-Daoulas. Le Café des Aidants est un lieu de rencontre entre aidants qui a pour mission :

- De vivre au mieux sa situation d'aidant au quotidien,
- d'apporter sa propre expérience et de partager les témoignages d'autres aidants,
- d'essayer de trouver des réponses aux problèmes spécifiques rencontrés

Ils sont co-animés par une psychologue et un agent social du CLIC. Les rencontres se déroulent une fois par mois (le premier jeudi, de 14h00 à 16h00) autour d'un thème, au premier étage de la Cimetière (12 rue Saint Ernel à Landerneau). Les participants viennent librement, sans inscription. Le Café des Aidants est ouvert à tous les aidants, quels que soient le handicap, la maladie et l'âge de la personne aidée. Seule condition : la personne aidante (ou aidée) doit habiter l'une des vingt-deux communes du territoire.

6 rendez-vous pour ce premier semestre

Vous accompagnez un parent âgé, un proche malade ou en situation de handicap ? La communauté de communes, en partenariat avec l'Association Française des Aidants, vous propose de venir partager votre expérience avec d'autres personnes qui, comme vous, apportent une aide régulière à un membre de leur entourage.

Etre aidant n'est pas toujours facile à gérer au quotidien, et se retrouver, rencontrer d'autres personnes dans la même situation, recevoir des conseils de professionnels ou tout simplement sortir un peu du quotidien en allant boire un café peut être une belle occasion de se ressourcer.

6 rendez-vous sont fixés à la Cimetière pour ce premier semestre :

- Jeudi 7 janvier 2021 sur « l'importance de se maintenir en santé » ;
- Jeudi 4 février 2021 sur « la famille, l'entourage : un relais, un soutien ? » ;
- Jeudi 11 mars 2021 sur « conserver un lien « de qualité » à mon proche » ;
- Jeudi 1^{er} avril 2021 sur « comment se reconstruire après ? » ;
- Jeudi 20 mai 2021 sur « peut-on décider pour son proche ? » ;
- Jeudi 3 juin 2021 sur « moi aussi, j'aimerais qu'on me demande comment ça va »

Pour plus d'informations sur ces rencontres, vous pouvez contacter le CLIC par mail à clic@ccpld.bzh ou par téléphone au 02 98 85 99 08.

Contact presse : Enora PERHIRIN / 06 22 85 47 72 / enora.perhirin@ccpld.bzh

2021

Calendrier de collecte IRVILLAC



Jour de collecte : les mardis entre 05h00 et 13h00
Merci de sortir impérativement vos bacs la veille au soir

Lorsqu'un mardi est férié, la collecte sera retardée au vendredi suivant dès 05h00

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
1 V	1 L	1 L	1 J	1 S	1 M
2 S	2 M	2 M	2 V	2 D	2 M
3 D	3 M	3 M	3 S	3 L	3 J
4 L	4 J	4 J	4 D	4 M	4 V
5 M	5 V	5 V	5 L	5 M	5 S
6 M	6 S	6 S	6 M	6 J	6 D
7 J	7 D	7 D	7 M	7 V	7 L
8 V	8 L	8 L	8 J	8 S	8 M
9 S	9 M	9 M	9 V	9 D	9 M
10 D	10 M	10 M	10 S	10 L	10 J
11 L	11 J	11 J	11 D	11 M	11 V
12 M	12 V	12 V	12 L	12 M	12 S
13 M	13 S	13 S	13 M	13 J	13 D
14 J	14 D	14 D	14 M	14 V	14 L
15 V	15 L	15 L	15 J	15 S	15 M
16 S	16 M	16 M	16 V	16 D	16 M
17 D	17 M	17 M	17 S	17 L	17 J
18 L	18 J	18 J	18 D	18 M	18 V
19 M	19 V	19 V	19 L	19 M	19 S
20 M	20 S	20 S	20 M	20 J	20 D
21 J	21 D	21 D	21 M	21 V	21 L
22 V	22 L	22 L	22 J	22 S	22 M
23 S	23 M	23 M	23 V	23 D	23 M
24 D	24 M	24 M	24 S	24 L	24 J
25 L	25 J	25 J	25 D	25 M	25 V
26 M	26 V	26 V	26 L	26 M	26 S
27 M	27 S	27 S	27 M	27 J	27 D
28 J	28 D	28 D	28 M	28 V	28 L
29 V		29 L	29 J	29 S	29 M
30 S		30 M	30 V	30 D	30 M
31 D		31 M		31 L	

Nouveau tri des emballages

Maintenant tous les emballages et tous les papiers se trient !



Les pots de yaourts, les barquettes de viande, les tubes de dentifrice, les sachets en plastique ...



Emballages en carton
Papiers, journaux, prospectus



Bouteilles et flacons en plastique
Emballages en métal

Nouveaux emballages en plastique



Nouveaux emballages en métal



Plus de renseignements sur www.pays-landerneau-daoulas.fr
environnement@ccpld.bzh - 02 98 21 34 49



2021

Calendrier de collecte IRVILLAC



Jour de collecte : les mardis entre 05h00 et 13h00
Merci de sortir impérativement vos bacs la veille au soir

Lorsqu'un mardi est férié, la collecte sera retardée au vendredi suivant dès 05h00

Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1 J	1 D	1 M	1 V	1 L	1 M
2 V	2 L	2 J	2 S	2 M	2 J
3 S	3 M	3 V	3 D	3 M	3 V
4 D	4 M	4 S	4 L	4 J	4 S
5 L	5 J	5 D	5 M	5 V	5 D
6 M	6 V	6 L	6 M	6 S	6 L
7 M	7 S	7 M	7 J	7 D	7 M
8 J	8 D	8 M	8 V	8 L	8 M
9 V	9 L	9 J	9 S	9 M	9 J
10 S	10 M	10 V	10 D	10 M	10 V
11 D	11 M	11 S	11 L	11 J	11 S
12 L	12 J	12 D	12 M	12 V	12 D
13 M	13 V	13 L	13 M	13 S	13 L
14 M	14 S	14 M	14 J	14 D	14 M
15 J	15 D	15 M	15 V	15 L	15 M
16 V	16 L	16 J	16 S	16 M	16 J
17 S	17 M	17 V	17 D	17 M	17 V
18 D	18 M	18 S	18 L	18 J	18 S
19 L	19 J	19 D	19 M	19 V	19 D
20 M	20 V	20 L	20 M	20 S	20 L
21 M	21 S	21 M	21 J	21 D	21 M
22 J	22 D	22 M	22 V	22 L	22 M
23 V	23 L	23 J	23 S	23 M	23 J
24 S	24 M	24 V	24 D	24 M	24 V
25 D	25 M	25 S	25 L	25 J	25 S
26 L	26 J	26 D	26 M	26 V	26 D
27 M	27 V	27 L	27 M	27 S	27 L
28 M	28 S	28 M	28 J	28 D	28 M
29 J	29 D	29 M	29 V	29 L	29 M
30 V	30 L	30 J	30 S	30 M	30 J
31 S	31 M		31 D		31 V

Nouveau tri des emballages

Maintenant tous les emballages et tous les papiers se trient !



Les pots de yaourts, les barquettes de viande, les tubes de dentifrice, les sachets en plastique ...



Emballages en carton



Bouteilles et flacons en plastique



Papiers, journaux, prospectus



Emballages en métal

Nouveaux emballages en plastique



Nouveaux emballages en métal



Plus de renseignements sur www.pays-landerneau-daoulas.fr
environnement@ccpld.bzh - 02 98 21 34 49



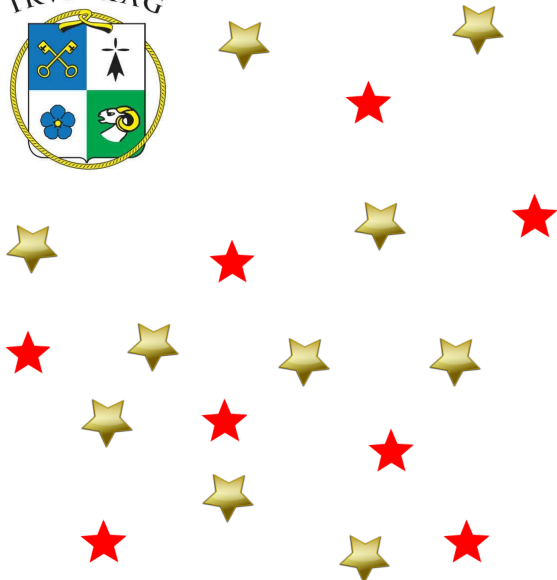
COMMUNIQUE DE LA GENDARMERIE

Nous vous rappelons que le "17" est un numéro d'appel d'urgence.

Pour toutes les questions relatives à vos déplacements ou liées au COVID-19, vous pouvez contacter le 0.800.130.000 (numéro vert, gratuit, répond 24h/24 et 7j/7 à vos questions).



La boulangerie Pros à Irvillac est ouverte
du mardi au samedi de 7h30 à 13h00 et de 17h00 à 18h30
Le dimanche de 8h00 à 13h00 et sur le marché de Daoulas



Les gagnants :

- **Monsieur MAJEWSKI Jean-Pierre remporte un Repas pour 4 personnes au Restaurant Ty Lannig**
- **Madame CAMPION Elodie remporte un Bon d'achat de 40 € aux Serres de Kermenguy**
- **Monsieur LE CAHEREC David remporte une Coupe de cheveux au salon de coiffure « La Maison du Cheveu »**
- **Monsieur SALIOU Henri remporte un apéritif pour 4 personnes au bar chez MENEZ avec remise d'un panier gourmand (Coup de cœur du Jury)**
- **Madame LE PAPE-GODOC Morgane remporte un Dessert pour 6 personnes à la Boulangerie Didier PROS**

Bulletin Communal



Directeur de la publication : Mr le Maire,
jean.noel.le-gall@irvillac.fr
Rédaction : Samuel Bourdet,
bulletin@irvillac.fr
Information : Margaret Hautefort Laurans,
info@irvillac.fr
Site : www.irvillac.fr
Blog : http://irvillac.over-blog.com

Services de Garde



URgences

SAMU 15
Pompiers 18
Police 17



Appelez le 112 pour toute urgence. Numéro prioritaire sur les téléphones portables (fonctionne également avec téléphones fixes). Vous serez redirigés vers les pompiers ou le SAMU.

* Week-end, jour férié, nuit :

- Pour accéder au service de garde des médecins du secteur de Daoulas **COMPOSER le 15.**
- Pour la pharmacie composer le **3237.**



* Taxi Oudin, Transport Malade Assis : 02 98 25 82 64

* Ambulances A.B.I. : 02 98 25 78 83

* Cabinets Infirmiers :

- HAMONOU Christine / SALVE Anne / EUSTACE Annie
7, Rue de la Vierge - 02 98 25 98 23 / 06 30 39 13 80
- CARRE Myriam / GAUBERT Anne
5 bis, Route de Landerneau - 02 98 25 93 18

Secrétariat ouvert au Public :

Lundi-Mardi-Vendredi : 9h00 - 12h00 / 15h00 - 17h00
Mercredi-Jeudi-Samedi : 9h00 - 12h00

Horaires d'Été (juillet - août) :

Du Lundi au Vendredi : 9h00 - 12h00

Tél : 02.98.25.83.56 / Fax : 02.98.25.93.37

Permanence des élus :

Mr LE GALL Jean-Noël : Maire
Permanence sur RDV

KERDONCUFF Guy : 1er Adjoint au Maire
Urbanisme, Patrimoine et Culture
Permanence le Mardi de 10h à 12h
guy.kerdoncuff@irvillac.fr

LECANON Valérie : 2ème Adjoint au Maire
Vie sociale/Affaires scolaires et Petites enfance
Permanence le Lundi de 10h à 12h
valerie.lecanon@irvillac.fr

BRUNET François : 3ème Adjoint au Maire
Voirie et bâtiments communaux
Permanence le Samedi de 10h à 12h
francois.brunet@irvillac.fr

LE CANN Yvonne : 4ème Adjoint au Maire
Environnement, et Cadre de vie
Permanence le Samedi de 10h à 12h
yvonne.le-cann@irvillac.fr

Conseillers délégués :

KERVERN Laurence : Vie sociale/affaires scolaires et Petites enfance
GOASGUEN Marie-Catherine : Environnement et Cadre de vie
MONBEL Yann : Animation et vie associative

Urbanisme

DÉCLARATIONS PRÉALABLES :



Demandés :

SORBIER Nicolas, 5, voie Romaine : Pose d'un vélux.

GAUTHIER Enora, 11, rue de la Vierge : changement de destination.

NEDELEC Alicia, 14, résidence Park Huella : Mur de clôture.

Accordés :

BASLE Dylan, Guern Bloc'hon : Pose de vélux.

Etat Civil

Naissance :

01/12 : Eloïse CORRE, Guiler

Informations Municipales

Pour joindre l'Agence Postale :
09 71 33 83 89



RECENSEMENT des jeunes au Service National

Tous les jeunes Français et Françaises (ou le tuteur légal) ont l'obligation de se faire recenser à la date anniversaire de leurs 16 ans et jusqu'aux trois mois qui suivent, à la mairie de leur domicile munis de leur pièce d'identité et du livret de famille. Une « attestation de recensement » sera remise au jeune et doit être conservée précieusement. Elle est indispensable pour les inscriptions aux concours et examens. Le recensement permet d'effectuer la Journée Défense Citoyenneté.

Petites Annonces

Jeune de 25 ans. Je vous propose mes services pour l'entretien de votre jardin. Elagage et abattage, tonte de pelouse, débroussaillage, taille de haie etc. Je suis titulaire d'un Bac professionnel en Aménagement Paysager et d'un BTS Paysagiste. Etudie toute demande par téléphone au 0606468203, ou par mail jardi.nion@gmail.com

ROLLAND



A la recherche d'un CDI ou
d'un CDD ?

Vous êtes attiré par la mécanique, bricoleur dans l'âme ou passionné par la soudure ou le pliage ?

Venez décrocher votre job en **Soudure**, en **Montage** ou en **Pliage** chez Rolland, leader français du véhicule agricole remorqué.

Pour nous rejoindre, postulez à l'adresse suivante :
rh1@remorquerolland.com